

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

## **Le Brésil, d'après le rapport de la direction impériale de statistique**

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 16 (1875), p. 330-333

[<http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1875\\_\\_16\\_\\_330\\_0>](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1875__16__330_0)

© Société de statistique de Paris, 1875, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

### **III.**

#### **LE BRÉSIL, D'APRÈS LE RAPPORT DE LA DIRECTION IMPÉRIALE DE STATISTIQUE.**

Au Brésil, la Direction générale de la statistique a publié récemment son rapport pour 1874. Ce document présente, cette année, un intérêt particulier, en ce qu'il contient les résultats du dernier recensement de l'empire brésilien.

Ce recensement avait été ordonné par décret du 30 décembre 1871. Mais il a présenté, comme on devait s'y attendre, de grandes difficultés. L'empire du Brésil occupe une immense étendue de territoire; sur ce territoire, la population est extrêmement disséminée, les communications ne sont pas aisées et il est certains éléments, par exemple, des tribus indigènes qu'il est à peu près impossible de faire entrer dans une opération de ce genre. Ajoutez-y le manque d'un personnel suffisant pour mener l'entreprise à bonne fin. Il est telle province, notamment celle des Amazonies, province de formation nouvelle, dont le recensement ne doit être considéré que comme un essai pouvant servir de base à des travaux ultérieurs.

Aussi les résultats ne sont-ils pas absolus. Cependant le directeur de la statistique avertit qu'il a pu les établir avec une probabilité assez proche de la vérité pour pouvoir dresser ainsi la situation de l'empire.

Le rapport se divise en douze parties qui sont complétées par des tableaux. Le *Bulletin de la Société de géographie*, dans son dernier numéro, présente une analyse, due à M. E. Allain, de cet intéressant document.

Le Brésil occupe une superficie de 12,672,742 kilomètres carrés.

La population y est de 10,196,327 habitants, répartis en vingt provinces, même en vingt et une, en comptant pour une province ce qu'on appelle le *Municipe neutre*, c'est-à-dire la ville de Rio de Janeiro et le territoire y annexé. Deux provinces (comprises dans le chiffre ci-dessus) ont été formées récemment : ce sont la province des Amazones et celle du Parana. Une autre est actuellement en formation, ce sera celle de San-Francisco, ainsi appelée du grand fleuve de ce nom, et formée de territoires qui ont été détachés des provinces de Pernambuco, de Bahia et de Minas-Geraes.

La superficie des provinces de l'empire et la densité de leur population sont très-inégales. Les deux provinces les plus étendues, celle des Amazones (2,888,028 kilomètres carrés) et celle de Malto-Grosso (2,185,623 kilomètres carrés), sont aussi les moins peuplées. Pour l'ensemble de l'empire, le rapport de la population à la superficie est en général d'un habitant par kilomètre carré.

Ces inégalités s'expliquent par la manière dont les premiers colons portugais se sont distribués sur le sol du Nouveau-Monde. Les besoins du commerce les ont fixés sur les côtes où la population est plus condensée. Elle n'a reflué que lentement à l'intérieur, occupé d'ailleurs par des tribus indigènes et privé en grande partie de voies de communication. Aujourd'hui encore, selon M. Allain, le trajet entre la capitale du pays, Rio de Janeiro, et les chefs-lieux des deux provinces Amazones et Matto-Grosso, exige une navigation aussi longue que le voyage d'Europe. L'établissement de communications plus directes et plus rapides modifiera nécessairement cet état de choses.

Le *Municipe neutre*, c'est-à-dire la capitale et son territoire, compte 274,972 habitants, dont 48,939 sont esclaves ; parmi ces derniers, 10,973 sont nés hors du territoire de l'empire. Le chiffre de la population libre y est donc de 226,033, dont 73,310 étrangers des deux sexes : les femmes n'entrent que pour 17,302 dans cette dernière estimation.

C'est pour la première fois qu'on aura eu des données à peu près exactes sur la population esclave de l'empire entier du Brésil. Leur nombre est évalué approximativement par la Direction à 1,400,000 esclaves à la date du recensement. Les résultats connus et vérifiés, à l'époque de la publication du rapport, atteignaient le chiffre de 1,285,496. Quelques mots d'explication sont ici nécessaires, et le rapport fournit, à ce sujet, des renseignements curieux.

Il existe, paraît-il, depuis longtemps un impôt de capitation sur les esclaves. Naturellement, la perception de cette taxe exigeait un recensement, mais comme les fraudes étaient nombreuses, un recensement ne pouvait jamais être considéré comme présentant le chiffre exact de la population servile. Alors parut une loi, fort ingénieuse, d'après laquelle tout esclave non inscrit devenait libre de fait. Il en résulta que les propriétaires ne négligèrent plus, comme par le passé, de faire enregistrer leurs esclaves ; aussi, quand le travail de vérification dont nous parlons sera terminé, on aura le chiffre de la population esclave, sinon absolu, du moins très-rapproché de la réalité.

Ce chiffre, ne l'oublions pas, ne se rapportera qu'à la date du recensement, et,

au moment où nous écrivons, il présente déjà une différence sensible. En effet, grâce à la loi du 28 septembre, nul ne naît plus esclave au Brésil. La mort, les affranchissements, l'action des sociétés dites d'émancipation, la faculté légale que tout esclave a désormais de se libérer ou de se faire racheter moyennant évaluation, sont autant de causes qui diminuent chaque jour le chiffre de la population servile dans des proportions difficiles à évaluer actuellement, mais que le recensement de 1880 fera connaître.

Cette population esclave est complètement illettrée, ou peu s'en faut, car il n'y a pour elle qu'une école primaire dans la capitale du Para, école fréquentée par 50 enfants. En général, le recensement a démontré que l'état de l'instruction publique n'était guère florissant au Brésil, et le rapport ne dissimule point ses appréhensions à cet égard. Dans la province de Espirito-Santo, très-rapprochée de la capitale, la moyenne des illettrés est de 81 p. 100; elle monte à 85 p. 100 dans la province des Alagoas; dans le *Municipe neutre*, la proportion, il est vrai, n'est que de 22 p. 100. Mais déjà les efforts les plus énergiques sont faits pour remédier à cette insuffisance soit d'écoles, soit de ressources, révélée par le recensement. Des sociétés dites Amies de l'instruction ou Auxiliatrices de l'industrie, se fondent de toutes parts. Le gouvernement, de son côté, multiplie les nouvelles écoles; mais, ne pouvant tout faire, il a imaginé un moyen fort ingénieux de provoquer aux libéralités en faveur de l'instruction publique, c'est d'en faire la condition de certaines faveurs administratives.

Nous ne savons si cette expérience a déjà été tentée ailleurs; mais voici ce qui se passe au Brésil : une compagnie qui demandait la concession d'un chemin de fer à traction dans la capitale, ne l'a obtenue, dit le rapport, que moyennant une subvention de 100 coutos (270,000 fr.) qu'elle a promis de verser à la secrétairerie de l'instruction publique.

La dépense de l'État pour l'instruction publique est actuellement de 4,734 coutos de reis (le couto de reis = 3,000 fr.); elle n'était, en 1871, que de 3,773 coutos. De même, le nombre d'écoles qui, en 1871, n'était que de 4,428 avec 150,555 élèves, est aujourd'hui, ou du moins était, à la fin de 1873, de 5,641 fréquentées par 176,000 élèves.

Dans ce nombre, 5,293 sont des écoles primaires; l'enseignement secondaire public se donne dans 122 collèges; les collèges particuliers, pour le même enseignement, sont au nombre de 226.

Le rapport constate, ce que nous savions déjà, que le français est très-répandu au Brésil, dans la partie éclairée de la nation. Cette langue est d'une nécessité presque indispensable dans les écoles supérieures, telles que l'École polytechnique et les facultés de médecine (il y a deux de ces facultés dans l'empire; une à Rio de Janeiro et une à Bahia; le droit en compte deux également : une à Saint-Paul, une à Pernambouc); là presque tous les livres d'enseignement sont des originaux ou des traductions en français. L'anglais, bien qu'exigé au même titre, est moins étudié.

Le nombre des écoles est très-variable de province à province; la culture intellectuelle est donc loin d'être la même partout; mais on travaille à faire disparaître ces inégalités, qui résultent de l'énormité des distances au Brésil; il a été décidé (décret du 28 novembre 1873) que les examens, qui se passaient jusqu'à présent dans quelques villes seulement, pourraient être, à l'avenir, subis au chef-lieu de chaque province, sauf à celle de Rio de Janeiro.

**Les bibliothèques publiques et les bibliothèques particulières ouvertes au public, qui existent au Brésil, sont au nombre de 75, contenant 350,903 volumes. Pendant le dernier exercice, elles ont reçu 24,070 lecteurs, qui ont consulté 39,821 ouvrages.**

---